

Séance du 26 mai 2025

Le vingt-six mai deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Étaient présents : Mmes, BAZIARD, DAUBAS, ETCHART et GRAUX, ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LAPÊTRE, et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

26-05-2025-02

Date de convocation le 20/05/2025
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Procurations : 4
Votants : 14

Avaient donné pouvoir : Mme GUITTONNEAU pouvoir à Mme ETCHART

Mme LOQUET pouvoir à M. CLAVÉ

M.LETARGUA pouvoir à M. LAMASOU

M.HILLOOU pouvoir à M. LACOSTE PEDELABORDE

Était absente : Mme CAZENAVE

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDIT COMMUNE DE MONT

La reprise du résultat d'investissement a été mal enregistré, le budget doit être ajusté en conséquence.

N° DM	Date	Objet	Montant
1	20/05/2025	DECISION MODIFICATIVE 01	
		001 - Excédent d'investissement reporté	0,11
		10222 - FCTVA	-0,11
		TOTAL INVESTISSEMENT	0,00
		TOTAL RECETTES	0,00
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

VALIDE la décision modificative de crédits ci-dessus

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 30/05/2025
Reçu en préfecture le 30/05/2025
Publié le 
ID : 064-216403964-20250530-26_05_2025_02-DE